



SOMMAIRE

Le mot du Maire

VIE MUNICIPALE

Présentation de la nouvelle équipe municipale

Présentation du budget 2014

Délibérations du Conseil Municipal

Etat-civil

VIE COMMUNALE ET ASSOCIATIVE

DIVERS

FESTIVITES A VENIR



Samedi 12 juillet 2014

A partir de 19h30

REPAS – FEU D'ARTIFICE -

BAL POPULAIRE GRATUIT

Organisé par l'association GAM

Madame, Monsieur, Chers Concitoyens,

Nous sommes au début du mandat communal qui nous conduira jusqu'en 2020. Pendant ces six prochaines années, l'équipe municipale a l'ambition d'apporter un élan et un dynamisme nouveaux en faveur de l'attractivité et du développement de notre commune.

Comme nous nous y étions engagés, des projets importants seront menés : la rénovation de l'école et de la salle polyvalente, la réfection du stade et de ses locaux annexes, l'amélioration de la voirie communale...

Par-delà les projets d'investissement, nous avons commencé de mettre en place des modes de fonctionnement nouveaux avec, en particulier, la création des comités de villages. Par ailleurs, la réunion de tous les dirigeants des associations a démontré leur volonté de travailler ensemble en faveur de l'animation de la commune dans les domaines sportifs, culturels, éducatifs et de loisirs. La municipalité, consciente de l'importance de l'activité associative et des difficultés rencontrées par les responsables, apportera un soutien sans faille aux bénévoles et dirigeants des associations.

Nous souhaitons aussi renforcer l'attractivité de Charbonnières les Vieilles. Pour cela, nous développons une communication qui s'appuie au maximum sur la qualité du cadre de vie de notre commune avec, en particulier, la « locomotive » exceptionnelle que constitue le gour de Tazenat. Des activités liées au tourisme et aux loisirs peuvent et doivent être mises en place dans notre commune au bénéfice de son économie et de la création d'emplois et d'activités nouvelles.

Vous le voyez, nous sommes au travail pour dynamiser la commune. Nous y travaillons en concertation avec les entrepreneurs, les commerçants, les artisans locaux ainsi que les nouveaux créateurs d'entreprises que la qualité d'accueil de notre territoire peut séduire et attirer.

Nous comptons sur vos initiatives et vos propositions pour enrichir nos projets. C'est pourquoi nous nous permettons régulièrement de vous solliciter pour avoir votre avis. En réunion publique, par l'intermédiaire du nouveau site internet en cours de construction ou lors de nos permanences en mairie, nous sommes à votre disposition.

Dans cette nouvelle formule du bulletin municipal *La Charbonnière*, vous trouverez de nombreuses informations et, en particulier, le détail du budget communal 2014.

Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter, Madame, Monsieur, Chers Concitoyens, un très agréable été.

Jacques-Bernard Magnier

Sénateur-Maire

Heures d'ouverture de la mairie : Mardi, jeudi et samedi de 9h30 à

11h30 Tél : 04. 73. 86 .63.07

Fax :

04.73.86.54.85

E-mail : charbovie.mairie@wanadoo.fr

La nouvelle équipe municipale



De gauche à droite : Anny Novaïs-Dominique Girard-Delphine Lehoreau-Sébastien Portier-Stéphanie Espagnol-Marie.Pierre Chatard-Patricia Pouzat-Jacques Bernard Magnier-Michaël Baré-Nathalie Champoux-Jacques Maître-Géraldine Jaffeux-Stéphane Maupou-Claude Espagnol-Hervé Hugon

Le Maire : Jacques Bernard Magnier

Les Adjoints : Michaël Baré : Finances, Economie, Urbanisme, Cadre de vie
Marie-Pierre Chatard : Petite enfance, Jeunesse, Ecole, Vie associative, Sport, Festivités
Sébastien Portier : Travaux, Bâtiment
Nathalie Champoux : Affaires sociales, Culture, Communication, Grands projets

Les Conseillers Municipaux : Claude Espagnol, Stéphanie Espagnol, Dominique Girard, Hervé Hugon, Géraldine Jaffeux, Delphine Lehoreau, Jacques Maître, Stéphane Maupou, Anny Novaïs, Patricia Pouzat.

Les Conseillers Communautaires : Jacques Bernard Magnier, Marie-Pierre Chatard, Michaël Baré.

Deux commissions de travail ont été mises en place :

La 1^{ère} Commission travaillera sur la petite enfance, la jeunesse, l'école, l'action sociale, la vie associative, la culture, le sport et les festivités. Cette commission est composée de Marie-Pierre Chatard, Claude Espagnol, Hervé Hugon, Delphine Lehoreau, Anny Novaïs et Patricia Pouzat.

La 2^{ème} Commission s'occupera des dossiers des finances, de l'économie, de l'urbanisme, du cadre de vie, des travaux, des bâtiments, de la voirie et de la communication. Siègent à cette commission : Michaël Baré, Nathalie Champoux, Stéphanie Espagnol, Dominique Girard, Géraldine Jaffeux, Jacques Maître, Stéphane Maupou et Sébastien Portier.

La création d'une Commission Extra-municipale permettra à tous les habitants de la commune de s'exprimer au travers d'un **Comité de villages** piloté par Claude Espagnol et Jacques Maître.

Délibérations du Conseil Municipal

Le PLU : (Plan local d'urbanisme) : Approbation du PLU modifié, en fonction des observations des services de l'état du plan d'urbanisme de Charbonnières les Vieilles.

Eclairage public : Le conseil municipal a décidé à l'unanimité de supprimer les plages d'extinction de l'éclairage public. L'éclairage a été rétabli dans le bourg et les villages au mois de juin.

Tarif de location : le tarif de location de la salle des fêtes reste fixé à 150€. La location est réservée aux habitants de la commune.

Modalité de mise en place d'un comité consultatif dit « comité de villages » :

Regroupement des villages : Une première réunion a eu lieu le 7 juin pour le premier groupe, le 21 juin pour le second et le 5 juillet pour le troisième. Les autres réunions se dérouleront à la rentrée.

1-Puy Saint Bonnet / La Brousse / Chalusset / Les Reures / Les Berthes / Chauviat/ Bogros / Laligier / La Tour

2-Tazenat / Joinsattes / Les Sattes / Les Desniers / Les Palles / La Potence / La Vauzaine / Côte du Gour.

3-Péry / Pont de Péry / La Rivière / Le Moulin des Desniers / Le Moulin des Palles / Bort.

4-Laisles / Les Etrémailles / Chanteloup / Rochegude / La Prade / Les Forges / Les Chartres / Les Falvards / Sagnevieilles.

5-Les Mazeaux / Les Issalins / Les Gannes / Les Incas / Les Suchets / Puy Gilbert / Les Peytoux / Moulin de la Gravière.

6-Le Lotissement des Sagnettes.

7-Le Bourg / Le Soupt / Les Baisles.

Etat civil



Mariages

Le 21 juin 2014 à 16h30 : POUZON Laurent et GINHAC Karine, Les Falvards

Le 21 juin 2014 à 17h30 : FRESSIGNÉ Valérie et FERAT Fanny, Les Peytoux



Décès

Le 21 janvier 2014 à St-Dizier : Mme Odette PERIDON à l'âge de 71 ans

Le 10 février 2014 à Charbonnières les Vieilles : Mme Josette HUGUET née Crépin à l'âge de 77 ans

Le 24 mars 2014 à Riom : Mme Germaine LAMBERTECHE née Combes à l'âge de 93 ans

Le 25 avril 2014 à St Hilaire la Croix : Mr Henri ESPAGNOL à l'âge de 81 ans

Le 04 mai 2014 à Riom : Mme Noëlle BELLON à l'âge de 55 ans

Le 06 mai 2014 à Clermont-Fd : Mme Renée BARD née Sauvestre à l'âge de 69 ans

Le 08 mai 2014 à Charbonnières les Vieilles : Mme Marie ESCUDERO née Tailhardat à l'âge de 90 ans

Le 01 juin 2014 à Charbonnières les Vieilles : Mme Thérèse SAUVESTRE née Ducrocq à l'âge de 62 ans

Le 13 juin 2014 à Châtel-Guyon : Mr René CREPIN à l'âge de 77 ans



Naissances

Le 17 février 2014 à Clt-Fd : Lily BELLi LANDEAU, fille de Christophe BELLi et de Patricia LANDEAU (le Bourg)

Le 27 février 2014 à Beaumont : Lana ANGIOI, fille de Jean-Baptiste ANGIOI et de Stéphanie MALLET (Les Forges)

Le 11 mars 2014 à Clt-Fd : Roxane GANDOIS, fille de Sylvain GANDOIS et de Estelle CHAMBAUDIE (les Sagnettes)

Le 27 mars 2014 à Clt-Fd : Louanne, BODEREAU COUALLIER, fille de Johanny BODEREAU et de Amélie COUALLIER (Chalusset)

Le 08 avril 2014 à Clt-Fd : Margot GUIGNABODET, fille de Julien GUIGNABODET et de Perrine POUTHIERs (Les Mazeaux)

Le 23 avril 2014 à Beaumont : Léa CHATELUT, fille de Ludovic CHATELUT et de Céline FAYAT (les Sagnettes)

Le 01 mai 2014 à Clt-Fd : Liam TOURNADRE, fils de Fabien TOURNADRE et de Jessica CASTELAIN (le Bourg)

Le 06 mai 2014 à Beaumont: Evan DE AMORIM, fils de Loïc DE AMORIM et de Patricia LAHONDES (le Suchet)

Le 29 mai 2014 à Beaumont : Raphaël PEYNET, fils de Alexis PEYNET et de Maud GIDEL (les Sagnettes)

Commémoration du 8 mai 1945

Présence nombreuse au monument



INFOS

- **Pour un été tranquille au Gour de Tazenat**
La commune de Charbonnières les Vieilles et Manzat Communauté ont décidé de mettre en place un dispositif de sécurisation du site. Tous les après-midis, deux médiateurs seront présents sur les parties publiques. Ces deux médiateurs seront épaulés ponctuellement par un agent de l'environnement du Parc des Volcans.
- Les travaux de rebouchage sur la route de Lalignier ont été réalisés au mois d'avril.
- Recensement militaire des jeunes :
Les jeunes gens (garçons et filles) nés entre le 1^{er} juillet et le 30 septembre 1998 doivent se présenter en personne en Mairie après leur date d'anniversaire et avant le 30 septembre 2014 (ne pas oublier pièce d'identité et livret de famille).
- Ouverture déchèteries :
→ **St Angel** : le Mardi, Vendredi et Samedi de 8H30 à 12H30 et de 13H30 à 18H30
→ **Châtel-Guyon** : du Mardi au Vendredi de 8H30 à 12H30 et de 13H30 à 18H30 hors électroménager
- Ticket repas scolaire et garderie :
3.50€ pour les repas
1.50€ pour la garderie
En vente à l'école selon calendrier



Le Club de l'Amitié au Sénat

Les membres du club de l'Amitié ont visité le palais du Luxembourg, le 21 mai dernier. Ils ont découvert les décors somptueux du Sénat et les lieux de travail des parlementaires. Cette journée, organisée par le président Roger Huguet et son équipe, s'est terminée par une agréable promenade en bateau-mouche.

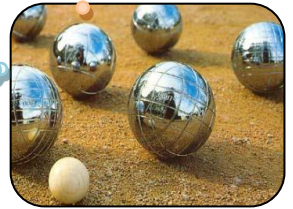
Festivités

Dimanche 27 juillet

Concours de pétanque

Vendredi 15 août

Tournoi de



21 septembre

Marche au départ de Charbonnières les Vieilles

Pour la ligue contre le cancer suivi du pot de l'amitié offert par la municipalité

20 et 21 septembre

Journées du Patrimoine

27 septembre

BROCANTE



19 octobre
Fête du cidre au Moulin des Desniers



Quizz

Que suis-je ????

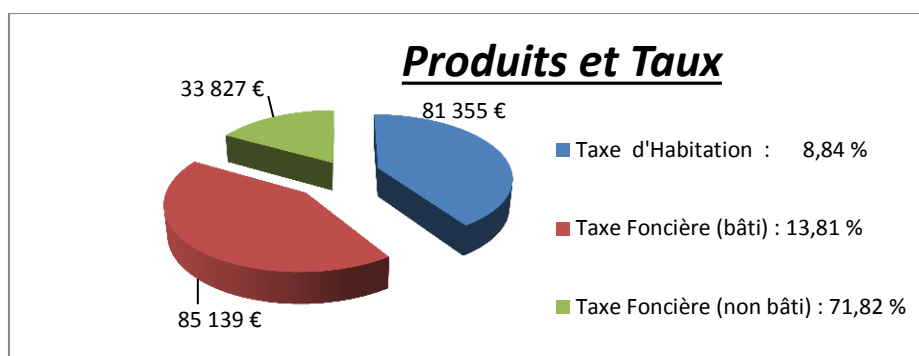
Où suis-je ????

Réponse dans le prochain numéro.



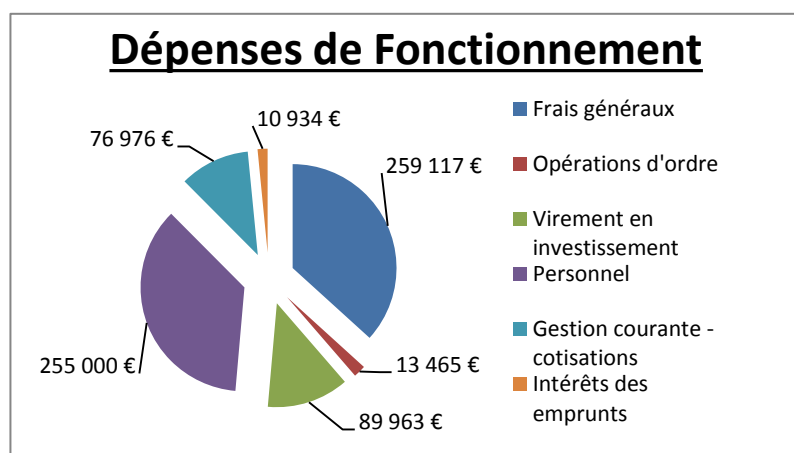
BUDGETS 2014

Les taux d'imposition 2013 sont maintenus sur l'année 2014 pour un produit fiscal total de 200 321€ :



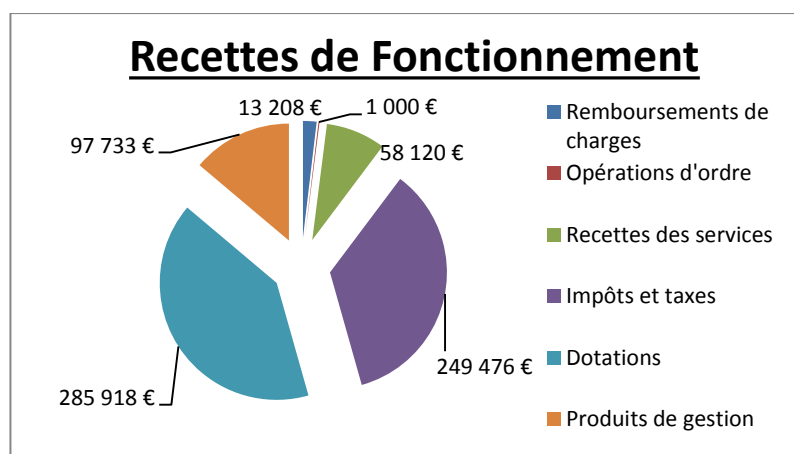
BUDGET PRINCIPAL 2014 (fonctionnement) :

Les dépenses et recettes de fonctionnement ou d'investissement peuvent être réelles ou d'ordre (c'est-à-dire sans décaissement).



En section de fonctionnement, les frais généraux regroupent les achats de petit matériel, l'entretien, les réparations, les assurances...Le chapitre du personnel concerne les salaires et les charges sociales.

Les subventions et participations diverses sont cumulées dans les dépenses de gestion courantes. Enfin, l'amortissement des emprunts génère des intérêts, et le cas échéant, des frais de renégociations.



Les recettes sont principalement constituées des dotations (subventions et participations de l'état et des autres collectivités) et des produits des impôts locaux. D'autres recettes proviennent directement de la commune (locations, cantine, garderie..).

La section de fonctionnement s'équilibre à 705 455€ en recettes et en dépenses.

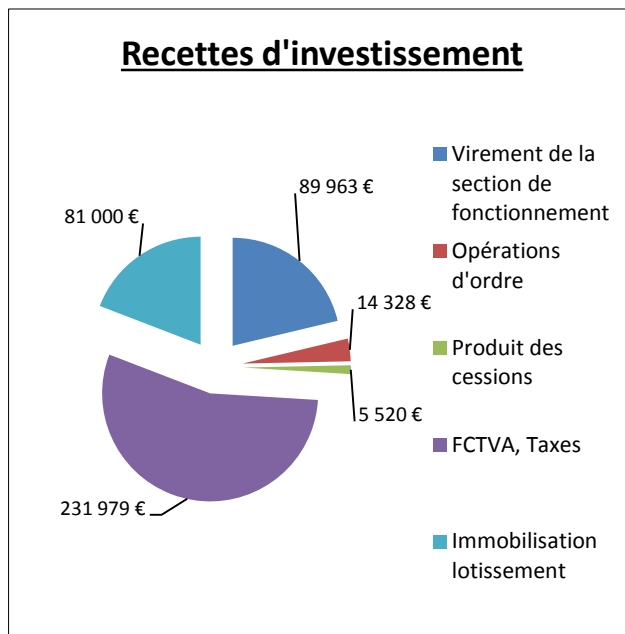
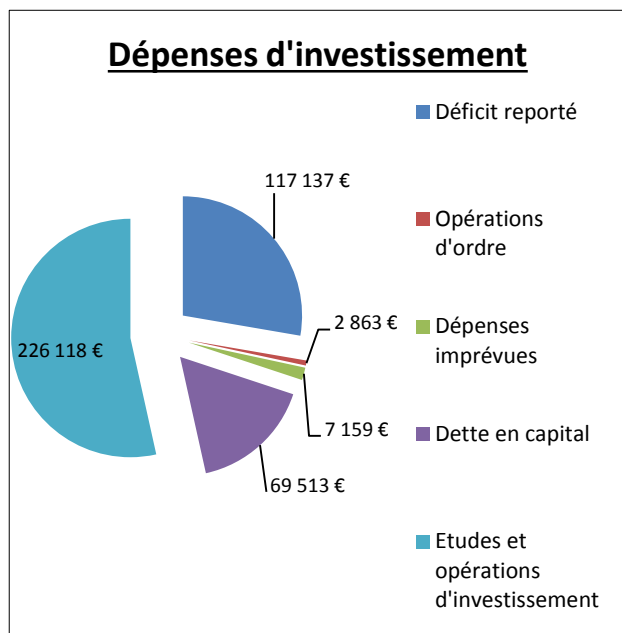
Dans les dépenses de gestion courante, 300€ sont transférés au Centre Communal d'Action Sociale (budget CCAS équilibré à 2011€).

Seule la comptabilité du CCAS est rattachée à celle de la commune. Il ne s'agit pas d'un budget annexe mais d'un budget autonome, principalement constitué (en section de fonctionnement) par le compte des Fêtes et Cérémonies (1000 € au budget), mais également par le compte réservé au secours d'urgence 700€ au budget).

BUDGET PRINCIPAL 2014 (Investissement) :

En section d'investissement, les études préalables aux grands projets municipaux constituent donc les engagements majeurs de l'exercice 2014. D'autres projets de travaux d'aménagement et d'acquisition de matériel sont également programmés. La dette annuelle des emprunts est aussi répercutée en dépenses. Le reversement de la TVA des investissements 2012 ainsi que les produits des taxes d'urbanisme représentent le principal poste des recettes.

La section d'investissement s'équilibre à 422 790 € en recettes et en dépenses.



Par ailleurs, le budget assainissement 2014 s'équilibre en recettes et en dépenses à 55 313 € pour la section de fonctionnement et 71 326 € pour la section d'investissement (avec 38 000 € de virement).

Le budget lotissement des « Sagnettes 3 » s'équilibre en recettes et en dépenses à 91 446 € pour la section de fonctionnement et 114 712 € pour la section d'investissement (avec 81 000 € du budget principal en opération réelle).

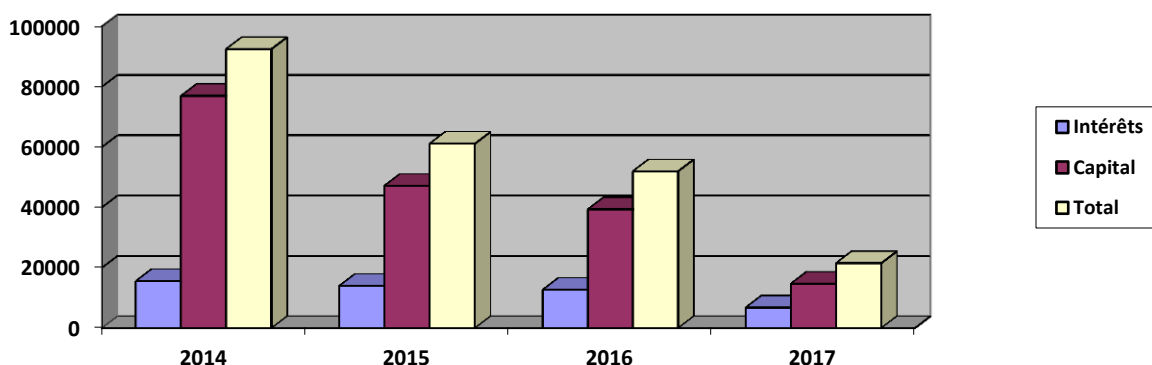
Le budget lotissement des « Baisles » s'équilibre en recettes et en dépenses à 131 262 € pour la section de fonctionnement et 73 685 € pour la section d'investissement.

La situation budgétaire de Charbonnières les Vieilles est correcte mais de réels facteurs de fragilité existent. L'importance des investissements passés a conduit la commune à puiser dans ses réserves.

Sur l'exercice 2014, les réserves sont inexistantes et le fonds de roulement ne permet plus de couvrir le décalage entre l'encaissement des recettes et le paiement des dépenses. En revanche, l'encours de la dette est inférieur à celui des collectivités de taille similaire.

Les nouvelles marges de manœuvres dégagées pour la réalisation d'investissements futurs, devront logiquement être proportionnées à la taille de la commune, et déterminées à hauteur de ses capacités financières.

Evolution du remboursement de la dette sur les prochaines années



La Charbonnière

Bulletin Municipal N°67



SOMMAIRE

Le mot du Maire

VIE MUNICIPALE

Délibérations du Conseil Municipal

Etat-civil

DIVERS

VIE COMMUNALE ET ASSOCIATIVE

**Commémoration du
11 novembre 1918
à 11 h 15 suivie d'un
vin d'honneur
à la Salle Polyvalente**



Madame, Monsieur, Mes chers concitoyens,

Ce nouveau numéro de la *Charbonnière*, dédié à la rentrée, vient une nouvelle fois vous apporter quelques informations sur la vie de notre commune.

Ainsi, vous y apprendrez que, depuis le 1^{er} août, nous disposons d'un nouveau moyen de communication avec celles et ceux qui sont reliés à internet grâce à la création d'un site spécifique appartenant à la commune.

Vous pourrez aussi être informés des principales décisions votées par le Conseil Municipal dans les dernières semaines ainsi que des travaux qui ont été réalisés ou qui sont programmés dans notre commune.

En cette période de rentrée scolaire, nous faisons le point sur la situation de l'école ainsi que les petits travaux réalisés pendant les vacances, dans la cour notamment. Un cabinet d'architecture clermontois « Le Compas dans l'œil » a été désigné pour assurer la maîtrise d'œuvre du projet de restructuration de l'école qui devrait avoir lieu pendant l'année 2015.

En ce début d'automne, nous faisons aussi le bilan des festivités estivales qui ont été nombreuses et réussies malgré une météo capricieuse et peu favorable. Depuis la fête patronale de la fin juin jusqu'à la brocante et au nettoyage du gour de la fin septembre, les associations de Charbonnières les Vieilles auront contribué efficacement à animer la commune. Qu'elles en soient remerciées ainsi que les bénévoles qui s'activent à la réussite des diverses manifestations.

Enfin, une date importante dans notre histoire nationale et communale, le 11 novembre, nous permettra de célébrer le centième anniversaire du début de « la grande guerre ». La municipalité souhaite commémorer avec toute la solennité qu'il mérite ce souvenir douloureux de notre histoire. Bien entendu, vous êtes invités à participer à cette manifestation à laquelle, cette année, les enfants de l'école ainsi que les conscrits seront associés.

Bonne lecture de la *Charbonnière*. Avec mes sentiments cordiaux et dévoués.

Jacques-Bernard Magnier

Sénateur-Maire

Heures d'ouverture de la Mairie : Mardi, jeudi et Samedi de 9h30 à 11h30
Heures d'ouverture de l'Agence Postale : Tous les jours de la semaine de 9h30 à 12h
Relevé du courrier : 10H30

☎ Mairie : 04.73.86.63.07 - Courriel : charbovie.mairie@wanadoo.fr

Adresse internet : www.charbonnieres-les-vieilles.fr

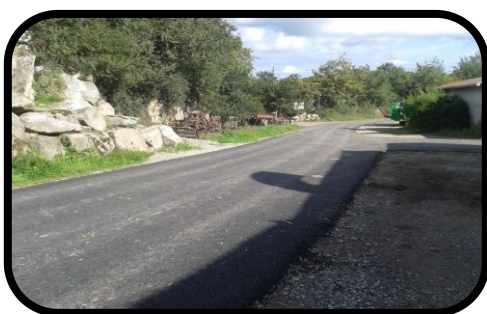
Délibérations du Conseil Municipal

- Mise en ligne d'un nouveau site internet : www.charbonnieres-les-vieilles.fr
- Acquisition amiable d'un terrain avec hangar par l'EPF-SMAF pour le compte de la commune, le hangar étant destiné à abriter du matériel communal. Acquisition totale pour un montant de 36 000€.
- Travaux de curage des fossés concernant principalement : les Mazeaux, les Etrémailles, La Brousse, Chalusset, Laisles et Chauviat.
- Achat de deux structures modulaires au prix de 800 € H.T l'unité, destinées à pourvoir des besoins divers.
- Attribution des marchés de maîtrise d'œuvre pour les trois projets : le groupe scolaire, la salle polyvalente, le stade de foot et son vestiaire, au cabinet « Le Compas dans l'œil » situé boulevard Lafayette à Clermont-Fd.
- Réfection d'un mur de soutènement au village de Laisles.
- Recrutement d'une personne en CUI-CAE à l'accueil de la mairie et de l'Agence Postale.
- Bilan de la saison estivale avec la présence de deux médiateurs au Gour de Tazenat.
- Comités de villages : les réunions pour constituer les comités de villages ont débuté en juin 2014. Cinq groupes de villages ont ainsi eu l'occasion de se réunir en mairie pour échanger avec les élus et évoquer la vie des villages de la commune. La suite de ces réunions est prévue en octobre et novembre 2014.

Travaux de voiries sur la commune

Pendant l'été, des travaux de réfection de voirie ont été réalisés.

Chauviat



Les Etrémailles



Laisles



Puy Gilbert

Rentrée Scolaire

Rentrée
2014-2015

C'est sans problème que s'est effectuée la rentrée des 109 élèves de notre école communale avec l'arrivée d'une nouvelle directrice, Madame Célia Collin-Person.

Les deux classes de maternelle bénéficient de l'aide de deux ATSEM : Marie Gessa et Corinne Caillet avec l'appui de Benjamin Martel en emploi d'avenir.

L'équipe du personnel enseignant, répartie sur 5 classes est cette année composée de :

TPS-PS-MS	Delphine Laguet et Sylvie Sénétaire	26 élèves	TPS : 2 / PS : 6 / MS : 18
GS-CP	Delphine Sobrier	18 élèves	GS : 11 / CP : 7
CP-CE1	Pascal Rossignol	19 élèves	CP : 6 / CE1 : 13
CE2-CM1	Marilys Menal et Sylvie Sénétaire	23 élèves	CE2 : 11 / CM1 : 12
CM1-CM2	Célia Collin-Person et Sylvie Sénétaire	23 élèves	CM1 : 9 / CM2 : 14

Travaux école



Bac à sable supprimé
Tracés repeints

Activités péri-éducatives

Les Temps d'Activités Péri-éducatives : TAP

Avec l'aménagement des nouveaux rythmes de l'école, depuis septembre 2013, la commune, avec l'aide de Manzat Communauté, organise des activités péri-éducatives. Ces activités ont lieu le mardi et jeudi de 13h30 à 15h00.

Les enfants s'initient à la musique, au modélisme, à l'informatique, au tir à l'arc, à la couture, aux sciences, aux arts plastiques ainsi qu'à la pratique de plusieurs sports.

Ces activités sont encadrées par des animateurs de Manzat Communauté, du CLALAGE et par le personnel communal de l'école. Cécile Majcherczyk assure l'organisation et la coordination de ces activités.

Etat civil



Mariages

Le 23 août 2014 à 14h30 : TABUTIN Rémi et FABREGUE Laetitia, Puy-Gilbert

Le 3 octobre 2014 à 14h30 : TREIMER Jean-Claude et ARTAUD Brigitte, le Bourg



Naissances

Le 27 juin 2014 : Raphaël BONNE PIRONY, fils de Bertrand BONNE et de Diana PIRONY (les Petits Mazeaux)

Le 16 août 2014 : Anaïs DUFOUR, fille de Childéric DUFOUR et de Cindy ROSSIGNOL (Puy Gilbert)

Le 13 septembre 2014 : Léon MEUNIER, fils de Benoît Meunier et de Lucie PICCHIO (le Bourg)

Le 15 septembre 2014 : Eloïse AMBLARD, fille de Grégory AMBLARD et de Cynthie VIALA (le Bourg)



Décès

Le 05 juillet 2014 à Manzat : Mr Régis COURTHIAS à l'âge de 88 ans

Le 14 juillet 2014 à Manzat : Mme Simone GILBERT née Jouffray à l'âge de 92 ans

Le 19 juillet 2014 à Riom : Mr Jean ESPAGNOL à l'âge de 84 ans

Le 26 juillet 2014 à Clermont-Fd : Mme Germaine RICHY née Goile à l'âge de 91 ans

Le 20 août 2014 à Clermont-Fd : Mr Yannick BOULAY à l'âge de 30 ans

Infos

Vente des tickets de cantine et de garderie

ANNEE SCOLAIRE 2014-2015

Les VENDREDIS ci-dessous de 16h à 18h

MOIS	DATES	MOIS	DATES
SEPTEMBRE	5 et 19	OCTOBRE	3 et 17
NOVEMBRE	14 et 28	DECEMBRE	12
JANVIER	9 et 23	FEVRIER	6
MARS	6 et 20	AVRIL	3 et JEUDI 30
MAI	15 et 29	JUIN	2 et 26

TARIFS (par carnet de 10 uniquement) :

CANTINE : 35 €

GARDERIE : 15 €

CLALAGE : Les activités du CLALAGE (centre de loisirs) ont repris le mercredi 10 septembre, à la salle du préau. Les enfants sont pris en charge à partir de 12h par les animateurs jusqu'à 18h pour un tarif de 1,50 €.

RAM : Les ateliers du Relais Assistant(e)s Maternel(le)s sont à nouveau proposés. Ces ateliers s'adressent aux assistant(e)s maternel(le)s mais aussi aux parents. Ils ont lieu de 9h30 à 11h selon le calendrier suivant. (Pour plus de renseignements ☎ 04 73 86 52 07).

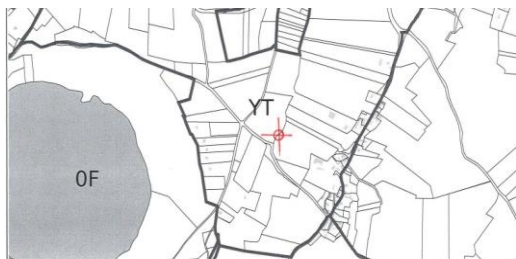
22 sept. 2 fév.	13 oct. 9 mars	17 nov. 27 avril	8 déc. 18 mai	19 janv. 8 et 29 juin
--------------------	-------------------	---------------------	------------------	--------------------------

CLIC : Centre local d'information et de coordination en gérontologie. C'est une structure médico-sociale pour accompagner les personnes âgées et leur entourage. Pour le contacter ☎ : 04 73 33 17 64.

PLU : Une réunion publique d'information sur le Plan Local d'Urbanisme aura lieu le **vendredi 7 novembre à 20h en mairie**.

Réponse du précédent quizz :

Je suis un arbre et je me trouve au
croisement des chemins
de Laisles et du Gour de Tazenat.



Conscrits de la classe 2017

Cette année encore, les conscrits feront leur maximum pour assurer l'animation lors des bals qu'ils organisent et de la fête patronale communale. Ces jeunes gens de la classe 2017 sont : Lucas BARBALAT des Mazeaux, Yannick BOUTIN des Mazeaux, Robin FALGON de Joinsattes, Damien GILBERT de Péry, Jérémy GREBIL des Sagnettes, Pauline SAUVESTRE de Lavaure et Laura SENETAIRE de Joinsatte.

Recensement militaire des jeunes

Les jeunes gens (garçons et filles) nés entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre 1998 doivent se présenter en personne en mairie avant le 31 décembre 2014 et après la date de leur anniversaire. Ne pas oublier pièce d'identité et livret de famille.

Inscriptions sur les listes électorales

Pour les nouveaux habitants, les inscriptions se font en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture et ce jusqu'au 31 décembre 2014 (inclus, jusqu'à 12h).

Ouverture des déchèteries

St Angel : mardi, vendredi et samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h (heures d'hiver).

Châtel-Guyon : du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30 (hors électroménager).

Recensement de la population

L'enquête concernant le recensement de la population de notre commune se déroulera du 15 janvier 2015 au 15 février 2015. Vous pourrez y répondre en ligne.

19 octobre
Fête du cidre au
Moulin des Desniers



8 novembre
Bal des
conscrits

Quizz

Que suis-je ?

Où suis-je ?



FESTIVITES

La Fête patronale s'est déroulée les 27, 28 et 29 juin. Les conscrits ont entamé les festivités avec le bal « t-shirt mouillé ». Comme chaque année, l'association ASPECTS a vendu le pain cuit dans les fours de Lalgier et du bourg. Les pompiers ont présenté les gestes de premiers secours. La retraite aux flambeaux du samedi soir s'est poursuivie par un bal. Enfin, le défilé des chars fleuris est venu égayer les rues du bourg le dimanche après-midi. Les six conscrits, aidés par Assaut jeunes, ont largement contribué au succès de cette fête.

CLASSE 2016



L'EUROPE à Charbonnières les Vieilles



Du 9 au 12 juillet, des jeunes venus de toute l'Europe se sont retrouvés sur la Côte du Gour de Tazenat. Depuis 1969, le Lions Club de Vichy organise le Camp Roger Dilon qui a pour objectif de faire se rencontrer des jeunes de diverses nationalités, symbole d'une Europe unie. Les trois jours passés en camping au Gour permettent de vrais échanges entre jeunes et de tisser des liens d'amitié. La langue française est ainsi à l'honneur puisque c'est la langue officielle utilisée par tous pendant le séjour. Le vendredi 11 juillet, lors d'une réception en mairie, chaque jeune a ainsi exposé ses projets d'études et d'avenir... en français !

Fête Nationale

L'Association GAM a organisé la soirée de festivités du 14 juillet avec succès. Autour d'une paëlla, 180 personnes ont pris place dans la salle des fêtes décorée en bleu, blanc, rouge pour la circonstance. Le feu d'artifice ainsi que le bal populaire animé par le duo Gilles Robertou ont complété cette soirée très réussie, qui devrait être renouvelée en 2015.



Concours de pétanque du FCCV

Le Club de football a organisé, le 27 juillet, son concours de pétanque. Cinquante deux équipes se sont mesurées sur le terrain de pétanque pour un concours en doublettes. Les équipes Sébastien Ribeiro/ Frédéric Rance finissent premier ex aequo avec l'équipe Baltazar Bénoni /Mickaël Reinard.

Le challenge Volige

Le 15 août, l'association de pétanque de Charbonnières les Vieilles, sous la houlette de son président, Michel Rossi, a proposé son concours de pétanque : le challenge Volige. Quarante-quatre équipes se sont mesurées. Au final, la doublette de Charbonnières, Jérôme Dubost et Cyril Faure a remporté le trophée.



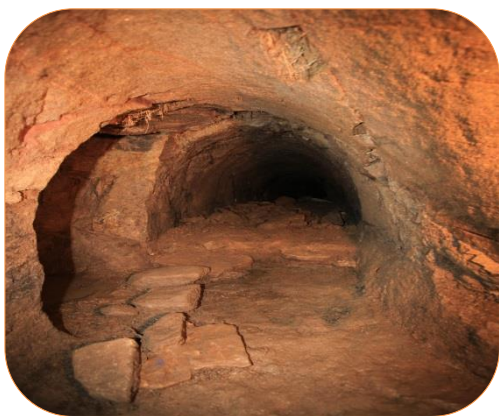


Le Club de l'Amitié

Les anciens se sont rendus à Bort les Orgues pour visiter le musée de la Tannerie. Ils ont aussi fait escale au Château de Val et ont ensuite pris le train gentiane express.

Marche pour la Ligue contre le Cancer

La randonnée pédestre de l'antenne de Manzat de la Ligue contre le Cancer a connu un grand succès avec plus de 200 participants. Les marcheurs ont parcouru les chemins de Charbonnières les Vieilles. Tout au long de leur randonnée, ils ont pu admirer le Gour de Tazenat, le moulin des Desniers, et suivre la Morge jusqu'aux Peytoux. A l'arrivée à Charbonnières, le pot de l'amitié était offert par la municipalité.



Journées du Patrimoine

Le tunnel de Chauviat et de nombreux autres lieux ont été visités à l'occasion des deux Journées du Patrimoine les 20 et 21 septembre.

Brocante

Samedi 27 septembre, sous un beau soleil, la brocante annuelle a connu un grand succès avec une cinquantaine d'exposants et de nombreux chalands.



Nettoyage du Gour

Comme chaque année l'équipe de bénévoles de l'Association VAGUE et les plongeurs de la commission biologie et environnement du CODEP 63 se sont retrouvés pour passer une matinée à nettoyer les berges et les fonds de tous les déchets laissés par des visiteurs peu scrupuleux de l'environnement.